

FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA

<p>PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 <i>tenue le dimanche 19 mars 2017, à 14h30,</i> au Centre Paroissial « L'Avenir », à Delémont</p>

PRESENCES : Mme Marie-Thérèse Fleury, Présidente du Comité Central (CC), Abbé Pierre Girardin, Aumônier de la Fédération, M. Pierre-André Clivaz, Président de la Commission de Musique (CM), Mme Isabelle Voyame, caissière, M. Pierre Migy, membre de la CM et bibliothécaire, Mmes Sylvianne Etienne et Francine Girardin, membres du CC, Mme Annabelle Ribeaud et M. Maurice Jecker, membres de la CM, Mme Gisèle Allimann, secrétaire de la FCJ, M. Pascal Tissier, représentant du SIC (Service d'Information Catholique), M. Jean-Pierre Savary, représentant de l'UCJ (Union des Chanteurs Jurassiens), 84 chanteurs représentant 41 sociétés

EXCUSES : M. l'Abbé Jean Jacques Theurillat, Vicaire Episcopal, M. Rémy Julien, membre de la CM, M. Benoît Berberat, Président de la Commission des Orgues (CO), M. Cédric Meier, président de l'UCJ, Sociétés de La Baroche, Boncourt, Bonfol, Bourrignon, Corban, Courchavon-Mormont, Epauvillers, Fahy, Les Genevez, Rocourt

ABSENCES : Sociétés de Bienne/St. Grégoire (a démissionné début 2017), Grandfontaine/Damvant et Vermes

Marie-Thérèse Fleury, présidente de la Fédération, accueille les représentants des Sociétés Ste-Cécile : « Avant toute chose, nous allons prier. Merci à notre aumônier, l'Abbé Pierre Girardin, qui a choisi, en ce 19 mars, un chant en l'honneur de Saint Joseph. Merci à Pierre-André Clivaz de nous diriger. Nous associons à notre prière les défunts de nos sociétés et leurs proches. »

1. Prière

L'Abbé Pierre Girardin prend la parole pour un moment de prière. En ce jour de la fête de St. Joseph, nous prenons le chant à St. Joseph « Dieu t'a choisi ».

Marie-Thérèse : « Ce 19 mars 2017, j'ai le plaisir d'ouvrir cette 142^{ème} assemblée. Je vous salue toutes et tous, vous qui représentez votre société. Je salue particulièrement la présence de nos invités et j'excuse les personnes et sociétés citées ci-dessus. »

2. Appel : admissions – démissions

« Dans chaque société, 2 délégués sont habilités à voter. Je remercie les sociétés qui sont venues en nombre.

En 2016, nous n'avons enregistré aucune démission de société. Par contre, début 2017, nous avons reçu la démission avec effet immédiat de la Société de Bienne/St. Grégoire. »

Marie-Thérèse procède ensuite à l'appel des sociétés avec le nombre de représentants.

« La Fédération des Céciliennes compte à ce jour 53 sociétés. Le nombre de sociétaires est de 1050 pour l'année 2016 (1100 en 2015, 1142 en 2014, 1195 en 2013, 1498 en 2000). »

3. Nomination des scrutateurs

Mrs Philippe Domon et Pierre Grolimund sont nommés scrutateurs. La présidente les remercie d'accepter d'assumer cette tâche.

4. PV de la dernière assemblée (28 février 2016)

« Les présidentes et présidents de chaque société ont reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée de l'année dernière. Vous avez pu en connaître les principales décisions. Avez-vous des commentaires, des remarques ou des questions le concernant ? Si ce n'est pas le cas, je vous prie de l'accepter par un levée de main. Je remercie Gisèle, notre secrétaire, pour son excellent travail. »

5. Rapports annuels

a. de la présidente centrale

Marie-Thérèse prend la parole pour présenter son rapport à l'assemblée :

« Lors de l'assemblée générale de 2016, je commençais mon rapport en disant que la grande affaire de 2015 avait été celle de trouver une ou plusieurs sociétés disposées à organiser la fête centrale. Je commencerai celui-ci en disant que la grande affaire de 2016 a été la fête centrale organisée par les paroisses de l'unité pastorale Saint Germain à Courroux. Je laisserai le soin à M. Vincent Eschmann de vous en présenter le bilan. Cependant, pour l'ensemble du comité, cela a été une réussite. La messe, célébrée par le Vicaire Episcopal, M. l'Abbé Jean Jacques Theurillat, a été un moment de grande émotion. La citation de ce jour sera un rappel d'une petite partie de son homélie : « La mission des chanteuses et chanteurs ne relève pas d'une délégation que le prêtre ou l'équipe pastorale de la paroisse aurait donnée, même si l'exercice de cette tâche ne peut se faire qu'en collaboration étroite avec les responsables pastoraux. Le don du chant et le don de la musique sont déposés en nous par Dieu lui-même qui vous demande de mettre ces dons au service des autres, au service de l'Eglise, au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ, c'est-à-dire de l'annonce de l'Evangile. Il y a dans votre mission de musiciens d'Eglise et de chanteurs de Sainte Cécile une double vocation : la vocation à exercer vos talents de musiciens et la vocation à mettre ces talents au service de l'annonce de l'Evangile. » Merci à l'Abbé Jean Jacques pour ces belles paroles.

Les quelques 720 chanteurs, à l'aise avec le répertoire choisi pour la célébration, ont fait don de leur voix avec beaucoup de ferveur et ont lancé leurs prières vers le ciel. Ils y ont également puisé de nouvelles forces.

Chaque année, et spécialement à l'époque de Noël, de nombreuses chorales organisent un concert (chants de Noël, liturgiques ou profanes). C'est l'occasion pour elles de se présenter devant un public plus large, de peaufiner un répertoire, d'innover parfois leur représentation. Ce sont des moments musicaux de qualité qui sont très appréciés des auditeurs. Les céciliens s'y rendent souvent en nombre et peuvent apprécier ce qui se fait dans des chorales amies. C'est aussi l'occasion de prendre des idées, de se questionner si cela ne serait pas aussi possible pour sa chorale. Enfin, peut-être pas toute seule, mais avec des regroupements. Je le redis, essayez et je suis certaine que vous y trouverez beaucoup de bonheur. Ce n'est peut-être pas toujours facile pour certains d'abandonner ses habitudes, d'en prendre de nouvelles, mais le fait de commencer par des actions ponctuelles aidera sûrement à avoir une collaboration plus soutenue. Je dirais même qu'il en va de la responsabilité de chacun d'avoir à cœur la continuité de notre mission. Nous parlons toujours des « moins » que nous vivons dans nos paroisses. Je ne vais pas ici en faire l'énumération, vous les connaissez aussi bien que moi. Alors cherchons les « plus ». En ce qui me concerne, le plus de collaboration sera déjà un grand pas.

Les Sainte Cécile, c'est beaucoup de fidélité. Lors de la dernière fête centrale, j'ai cité beaucoup de monde dont le nombre d'années d'engagement dépassait 50 ans. Et dans la presse ou le bulletin du Jura pastoral, il n'est pas rare de lire des articles relatant les jubilaires de sociétaires Ste Cécile. A vous qui êtes présents aujourd'hui, je demande de leur transmettre mes plus vives félicitations et mes remerciements.

Le comité central s'est réuni à 4 reprises durant l'année écoulée afin de faire vivre la Fédération et d'organiser les différentes manifestations. J'ai aussi représenté celle-ci à l'assemblée de l'Union des Chanteurs Jurassiens à Corgémont.

Un comité central, une commission de musique, une commission des orgues, des organistes, des directrices et directeurs, des présidentes et présidents, des chanteuses et chanteurs, c'est avant tout des personnes qui se réunissent, qui sont et qui travaillent ensemble. Alors, dans un bel ensemble, je vais leur exprimer à toutes et à tous ma gratitude :

MERCI en face, MERCI à droite, MERCI à gauche et MERCI de votre attention. »

b. du président de la commission de musique

Marie-Thérèse demande à Pierre-André Clivaz de nous présenter les grandes lignes des activités de la commission de musique :

« La commission de musique s'est réunie à 3 reprises durant l'année écoulée. Nous avons préparé la messe de la fête centrale à Courroux et la journée des directeurs. Je remercie spécialement les chanteuses et chanteurs, ainsi que toutes les directrices et directeurs de notre Fédération, pour le travail accompli pour la réussite de cette fête. Le concert du dimanche matin a été une belle réussite et la messe était belle et pleine d'émotion.

Lors de la journée de formation des directeurs, l'Abbé Pierre Girardin nous a donné des informations bien utiles sur ce qui peut être chanté ou pas lors des cérémonies de la Semaine Sainte. Les membres de la commission de musique ont ensuite présenté divers chants afin d'enrichir le répertoire de nos chorales. Les directeurs présents nous ont fait part de leurs expériences et ont présenté certains chants de circonstance.

La mise sur pied du week-end de chant des 4 et 5 février 2017 s'est faite tout naturellement grâce à la disponibilité et aux capacités de chacun. Sous la direction d'Emmanuel Pittet, Céciliennes et Céciliens ont peaufiné leur technique vocale et appris de nouvelles pièces. Notre rencontre s'est terminée en apothéose par l'eucharistie présidée par notre Abbé. J'adresse un grand merci à notre pianiste, François Lopinat, ainsi qu'aux membres de la commission de musique. Un merci tout spécial également à Pierre Migy, le grand organisateur administratif de notre week-end. La commission de musique va réfléchir et proposer un thème pour la prochaine réunion des directeurs.

L'une des missions de la commission de musique est de renouveler au mieux le répertoire de nos chorales en tenant compte des goûts de chacun et en veillant à la santé musicale de nos sociétés vieillissantes. Nous devons également réfléchir à l'avenir de nos sociétés : collaboration, fusion, regroupement pour les grandes fêtes et rassemblements religieux, regroupement pour apprendre les programmes des messes des fêtes régionales et centrales ? Il n'y aura pas de solution toute faite. Mais il est évident qu'à l'avenir, nous devons unir nos forces.

Je remercie les membres de la commission de musique. Grâce à leur dévouement et leur compétence, nos séances sont vivantes et fructueuses.

Mes remerciements vont également au comité central et à sa présidente pour la confiance témoignée et la qualité de la collaboration.

Merci de votre attention et bonne fin d'assemblée. »

c. du président de la commission des orgues

M. Benoît Berberat est excusé et il présente à toutes et tous ses salutations.

6. Comptes de l'exercice 2016

a. Présentation des comptes par la caissière

Afin de donner un aperçu des comptes de la Fédération, Marie-Thérèse donne la parole à Isabelle Voyame, notre caissière, qui va nous informer des revenus et dépenses de la

Fédération en ce qui concerne l'année dernière. Cette année encore, toutes les sociétés ont reçu un extrait de compte :

Pour l'exercice écoulé, les recettes se sont élevées à Fr 10'209.60 et les dépenses à Fr 5'058.10, soit un bénéfice de Fr 5'151.50. La fortune de la Fédération au 31.12.2016 est de Fr 13'125.50.

Un grand merci à Isabelle pour son excellent travail.

b. Rapport des sociétés vérificatrices (Delémont et Develier)

Avant de donner décharge à la caissière, la présidente demande aux sociétés vérificatrices des comptes de donner lecture de leur rapport : « En notre qualité d'organe de contrôle de la FCJ, nous avons constaté ce qui suit : le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité, les comptes sont tenus avec exactitude, les résultats ont été établis conformément aux principes généralement admis en la matière. Sur la base de notre examen, nous vous recommandons l'acceptation des comptes présentés pour l'exercice mentionné ci-dessus. »

La présidente remercie les vérificateurs pour leur travail.

c. Approbation

Les comptes 2016 sont approuvés par l'assemblée par un levée de main, avec remerciements à la caissière pour son excellent travail.

7. Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2017

Cette année, c'est au tour des sociétés d'Epauvillers et de Fahy d'assumer cette tâche. Nous les en remercions par avance.

8. Démission de la secrétaire et nomination d'une nouvelle personne

En activité depuis son élection à l'assemblée générale de 2008, notre secrétaire, Gisèle, a souhaité être démise de sa fonction. Si nous le regrettons vivement, nous ne pouvons qu'accéder à sa demande.

Pour la remplacer, nous nous sommes approchés de Mme Marie Lopinat, habitant Courgenay, mais faisant partie de la Société de Courtételle. Elle a eu la générosité de déposer sa candidature. Mme Lopinat est absente aujourd'hui, un petit accident sportif l'empêche de se déplacer facilement.

Cependant, avant de passer au vote, je demande à l'assemblée si elle a d'autres propositions. D'autres personnes briguent-elles ce poste ?

Comme ce n'est pas le cas, je demande aux 2 délégués par société de l'élire par un levée de main. Merci de votre vote et nous allons la remercier par des acclamations. En accord avec Gisèle, Mme Lopinat prendra ses fonctions à la fin de cet été.

Les comités seront composés de :

Comité Central :

1. Fleury Marie-Thérèse : présidente
2. Lopinat Marie : secrétaire
3. Voyame Isabelle : caissière
4. Etienne Sylvianne : assesseur
5. Girardin Francine : assesseur

Commission de musique :

1. Clivaz Pierre-André : président
2. Abbé Girardin Pierre : aumônier
3. Jecker Maurice
4. Julien Rémy

5. Migy Pierre : bibliothécaire
6. Ribeaud Annabelle

Commission des orgues :

1. Berberat Benoît : président
2. Cattin Georges
3. Dominé Claude
4. Willemin Laurent

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, il convient de rendre hommage à Gisèle. Un plaisir de travailler avec elle, c'est ce qui me vient spontanément à l'esprit. Disponible, très consciencieuse, Gisèle a assumé sa tâche avec rigueur et compétence et cela en étant toujours de bonne humeur et souriante. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les réservations, convocations et PV étaient toujours faits dans les temps. Nul besoin de lui rappeler. L'ordre dans son travail est encore une qualité que l'on peut lui attribuer.

Pour tout cela, ainsi que pour sa gentillesse, je lui exprime, au nom de tous, notre plus sincère gratitude et notre reconnaissance. Une petite attention ainsi qu'un modeste bouquet de fleurs sont les gestes tangibles pour tout ce qu'elle a donné à la Fédération. Merci Gisèle.

9. Bilan de la Fête Centrale 2016

Je le remercie encore une fois, lui et toute son équipe, pour le travail accompli, et je donne la parole à M. Vincent Eschmann, président du comité d'organisation qui vous rappellera quelques faits marquants et vous donnera, je l'espère, l'envie d'en organiser une dans votre unité pastorale :

« Merci de votre invitation à votre assemblée générale de ce jour. L'année dernière, ici même, je vous présentais les grands axes de votre fête centrale 2017. Aujourd'hui, je peux vous en dresser le bilan.

Eh bien, je vais reprendre une expression chère à notre Evêque auxiliaire Denis : « C'était merveilleux ! ». En effet, tous les échos parvenus au comité d'organisation étaient enthousiastes :

- Le concert du vendredi soir à l'église de Vicques a rencontré un fantastique succès (près de 300 personnes) et nos amis chanteurs fribourgeois de l'Accroche-Chœur ont éprouvé une grande joie à se produire dans le Jura.

- L'Eucharistie animée par 800 chanteuses et chanteurs en l'église de Courroux, précédée du concert des 15 sociétés avec leurs 283 choristes.

- Le repas et l'animation de l'après-midi, parfois même à l'extérieur sous un soleil éclatant, alors qu'il s'était fait si rare jusque-là, le printemps passé !

- L'union des 6 sociétés Sainte-Cécile de l'Unité pastorale Saint-Germain, qui ont chacune délégué deux de leurs membres pour assumer l'organisation de la Fête Centrale, une solution nouvelle qui a fait ses preuves.

- Un bilan financier exceptionnel de plus de Fr 33'000.- qui a permis de verser plus de Fr 3'000.- à votre Fédération et plus de Fr 5'000.- à chacune des sociétés organisatrices.

Je tiens donc ici à remercier tous les membres du comité d'organisation de leur immense travail qui a permis ce magnifique résultat et cette splendide fête : je vous propose de les applaudir chaleureusement.

Pour conclure, je tiens ici à vous remercier de votre confiance et de la bonne collaboration entre la Fédération et le comité d'organisation, tant dans l'année de préparation que le jour de la fête. Celle-ci restera dans nos mémoires et dans nos cœurs comme un grand moment du chant d'Eglise dans le Jura pastoral. Merci à toutes et à tous ! »

10. Fêtes Régionales 2019

L'information a déjà été donnée aux sociétés lors du dernier courrier envoyé par la Fédération. Après le bilan de la dernière fête centrale, il est déjà temps de penser à l'organisation des fêtes régionales 2019. Le comité aimerait recevoir vos postulations au plus tard à fin décembre 2017. La forme de celles-ci doit être dans ce qu'il est possible pour vous d'organiser. A vous d'imaginer ou de suivre des procédures déjà existantes. Diverses formules sont possibles. Je peux vous faire parvenir un cahier des charges. Il vous permettrait déjà de voir ce qui est demandé.

11. Divers et imprévus

- Rencontre des directeurs : samedi 9 septembre 2017 de 9h à 12h au Centre St. François à Delémont.
- Assemblée générale FCJ : dimanche 4 mars 2018 (3^{ème} dimanche de Carême) à 14h30 au Centre l'Avenir à Delémont.
- Week-end de chant : samedi 3 et dimanche 4 février 2018 au Centre St. François à Delémont. L'animateur principal sera M. Emmanuel Pittet.
- M. Florent Schmidt, délégué de la semaine romande de musique et de liturgie pour le Jura, donne les informations suivantes : étant donné les modifications d'effectifs dans les sociétés, et d'après les statistiques, il faudrait au minimum une dizaine d'inscriptions supplémentaires pour maintenir l'organisation cette semaine. M. Schmidt demande aux participants à l'assemblée d'encourager à parler autour de soi de cette semaine de partage à St. Maurice. Il remercie les personnes présentes de leur écoute.
- M. Benoît Choffat informe l'assemblée qu'un concert aura lieu à Chevenez : un quatuor de St. Pétersbourg viendra donner un concert pour la 8^{ème} année consécutive, le lundi 8 mai à l'église de Chenenez. Invitation à toutes et tous.
- Marie-Thérèse a reçu une offre spontanée de la part d'une organiste polonaise habitant Neuchâtel. Son tarif est de Fr 150.- par office + les déplacements. Ses coordonnées peuvent être obtenues auprès de la présidente.

12. Chant Final

Le traditionnel « Salve Cecilia » est repris en cœur par les participants à l'assemblée.

La Présidente clôt cette assemblée à 15h30. Elle remercie toutes les chanteuses et tous les chanteurs présents d'avoir participé aux débats et leur souhaite une bonne rentrée dans leurs foyers. Elle les prie de transmettre à leurs sociétés ses meilleurs vœux pour une année chorale riche et heureuse.

La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au
DIMANCHE 4 mars 2018, à 14h30,
au Centre l'Avenir à Delémont.
(3^{ème} dimanche de Carême).

La secrétaire :
Gisèle Allimann

L'assemblée est levée à 15h30

Avril 2017/GA